

POINÇONNEUR AU DEPOTOIR (NEIGE)

331C 2/4

NATURE ET CARACTERISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant le poinçonnage des cartes servant au contrôle des déchargements de neige aux dépotoirs, aux fondeuses et aux chutes à neige.

Le travail s'accomplit sous surveillance et selon un système établi. L'employé le reçoit sous forme de directives orales. Il est principalement responsable de perforer les cartes de contrôle de façon à ce qu'elles rendent compte avec exactitude du nombre de déchargements de neige effectués au dépotoir ou aux fondeuses à neige par les camionneurs. Il est également tenu de rédiger les reçus qu'il remet à ces derniers à la fin de la période de travail. L'employé doit de plus exercer une surveillance sur l'outillage loué par la Ville et utilisé au dépotoir à neige. Son travail est vérifié par un employé de rang supérieur.

EXEMPLES DES TACHES ACCOMPLIES

Poinçonne, après chaque déchargement de neige au dépotoir, aux fondeuses et aux chutes à neige, la carte que le camionneur a en sa possession; vérifie si le nombre de perforations faites au chargement correspond à celui du déchargement.

Garde la carte du camionneur, à la fin de la journée ou de la période de travail, et lui remet en retour un reçu indiquant le nombre de voyages de neige effectués; fait parvenir cette carte au bureau de section, avec une copie du reçu remis au camionneur.

Exerce une surveillance sur les personnes de l'extérieur venant décharger des voyages de neige au dépotoir et poinçonne les cartes de contrôle qu'elles se sont procurées au bureau de district.

Surveille l'outillage loué utilisé au dépotoir et rédige les factures de location en conséquence.

Inscrit sur des formules appropriées divers renseignements concernant les dépotoirs, les fondeuses ou les chutes à neige.

Transmet des copies de ces factures aux services des Finances et de la Voie publique ainsi qu'au locateur de l'outillage.

QUALITES REQUISES

## Connaissance:

des appareils utilisés au dépotoir à neige.

## Habilités:

à distinguer et à décrire les appareils en usage dans un dépotoir à neige;

à rédiger des reçus et des factures;

à agir avec tact et courtoisie.

-2-

POINÇONNEUR AU DEPOTOIR (NEIGE)

QUALITES REQUISES (suite)

Degré minimum d'instruction et d'expérience

Instruction: savoir lire, écrire et parler le français ou l'anglais et posséder un minimum de connaissance de la langue seconde.

Expérience: aucune expérience particulière.

Le 3 septembre 1971  
révisée le 2/10/75

VU ET APPROUVE

Pour la Ville

Raymond Turcotte  
Alain Joubert  
\_\_\_\_\_

Pour le Syndicat

Hubert Lavoie  
Alain Joubert  
St. Proulx  
\_\_\_\_\_